

à faire quelques découvertes répondant au désir du Souverain, ils n'avaient pas moins fort à cœur d'utiliser la somme, dont ils avaient l'emploi, au draguage de la Saône, là où, dans l'intérêt de la navigation, la drague n'avait pu, jusque-là, être portée.

Enfin, le 13 décembre eut lieu, conformément aux intentions exprimées par M. Vaisse, une séance du Comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie de Lyon, auquel j'assistais en qualité de vice-président (7) en même temps que MM. les ingénieurs avec lesquels on avait à s'entendre.

Dans cette séance, M. Martin-Daussigny, faisant observer qu'en qualité de conservateur des Musées archéologiques, il avait été invité à fournir tous les renseignements nécessaires à MM. les ingénieurs chargés d'opérer les recherches ordonnées par l'Empereur. Il insista de nouveau sur la nécessité de pratiquer des fouilles sur les berges de la Saône. A son avis, il devait exister encore quelques armes et des ossements dans les terrains sur lesquels s'est livrée la bataille, et ce n'était pas par le draguage de la Saône qu'on pouvait espérer les trouver. En conséquence, il déclarait qu'il lui semblait indispensable, pour la solution de cette question, de faire des fouilles et de pratiquer des tranchées sur les points qui paraissaient promettre un résultat ; par exemple, entre Trévoux et Montmerle (8).

---

(7) Le vice-président du Comité en était le président effectif ; mais ce corps, dépendant de l'Académie, avait naturellement pour président en titre celui de cette Société.

(8) Voir le procès-verbal de la séance du 13 décembre 1862, dressé par le Comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie de Lyon. — Lyon, 1862, in-8°., p. 218 des *Mémoires* de cette Académie et p. 9 de l'*Extrait*.